Le lac de la Bernatoire

Gavarnie-Gèdre

Le lac de la Bernatoire (Pierre Meyer)

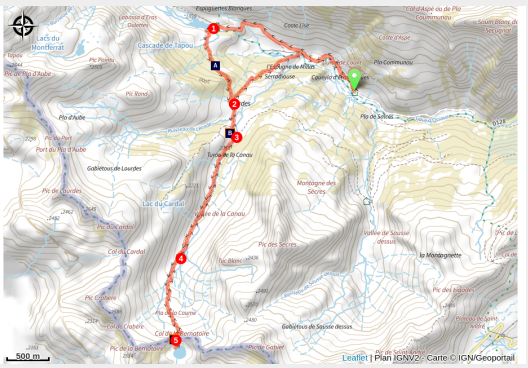

Posé sur la frontière avec l'Espagne, un plan d'eau circulaire semblable à un lac de cratère, accessible par un chemin de transhumance séculaire.

Non loin du glacier d'Ossoue et du seigneur Vignemale (3298 m), on accède au lac de la Bernatoire en remontant la longiligne vallée de la Canau (prononcer canaou). Des lieux ouverts fournis en verts pâturages, visités depuis des décennies, voire des siècles, par les bergers espagnols moins bien lotis de la vallée de Broto. C'est donc dans un haut lieu de la transhumance que se déroule cette randonnée plaisante vers le lac de la Bernatoire, en compagnie des bovins aragonais à partir du 20 juillet.

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 4 h 30

Longueur : 13.0 km

Dénivelé positif : 706 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Cols et Sommets, Faune, Lac

Itinéraire

Départ : Cabane de Milhas
Arrivée : Cabane de Milhas
Balisage : PR
Communes : 1. Gavarnie-Gèdre

Profil altimétrique

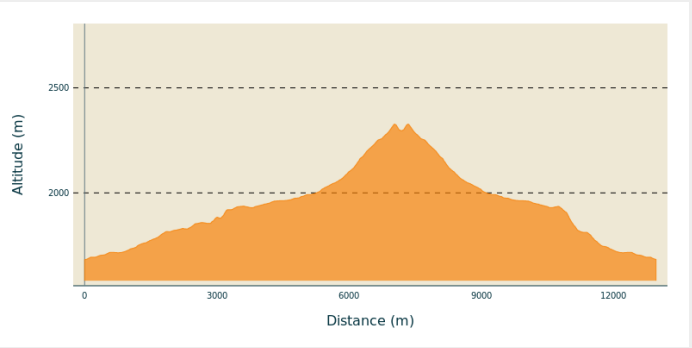

Altitude min 1682 m Altitude max 2327 m

Du parking proche de la cabane de Milhas (1675 m), poursuivre à pied sur la piste empierrée de la vallée d'Ossoue, sur environ 2,5 km, jusqu'au barrage d'Ossoue (3 paliers successifs).

1. Juste sous le barrage, franchir le gave par une passerelle à gauche (1830 m) et suivre le sentier balisé en rouge et blanc qui monte légèrement dans l'herbe (vers la gauche), en coupant deux ruisseaux. Passer ensuite entre un pierrier et une épaule rocheuse pour parvenir sur le plateau de Lourdes.
2. Ignorer un sentier venant de la gauche (1940 m, à repérer car emprunté au retour) et poursuivre à droite sur le plateau en direction de la cabane de Lourdes.
3. Près de la **cabane de Lourdes (1950 m)**, abandonner le sentier balisé GR10® (qui utilise la passerelle à gauche) pour garder en face le sentier qui progresse le long du torrent, sans changer de rive. Entrer ainsi dans le corridor de la vallée de la Canau (falaises de part et d'autre) et progresser longuement en fond de vallée, sans grande déclivité.
4. Lorsque la vallée s'ouvre sur l'auge supérieure, le sentier traverse le ruisseau (2070 m) et commence à grimper plus franchement. Garder l'unique trace qui tire vers la gauche en direction du col de la Bernatoire.
5. Une dernière montée dans les cailloux permet d'accéder au col frontalier (2336 m). On peut observer le lac de la Bernatoire de ce point haut ou y descendre rapidement par le sentier.

Au retour, descendre par le même itinéraire jusqu'aux abords de la cabane de Lourdes. A la jonction avec le GR10 (point 3), suivre le GR à gauche (comme à l'aller), franchir le cours d'eau, remonter légèrement sur un replat, et repérer à droite un sentier discret qui descend sur la rive droite d'un ruisseau encaissé, puis au milieu des estives. Il retrouve plus bas la piste de la vallée d'Ossoue, à suivre vers la droite pour revenir à la cabane de Milhas.

Sur votre route...

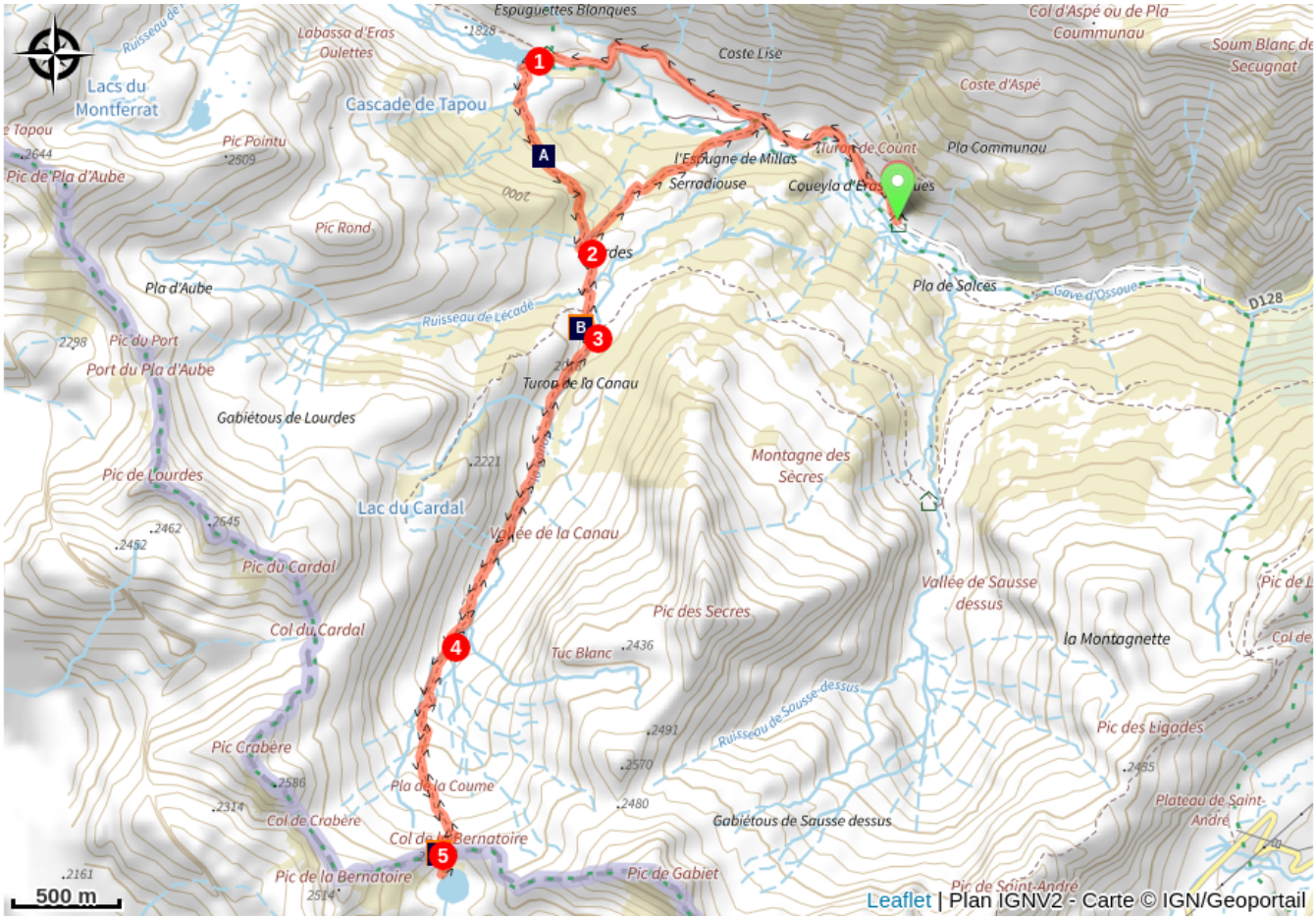

La marmotte (A)

Cabane pastorale (B)

Accord pastoral du port de la Bernatoire (C)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour.
Les chiens y sont interdits, la cueillette est interdite, la baignade est interdite et le bivouac est réglementé.

Recommandations

- Parc national des Pyrénées :
Une partie de l'itinéraire se trouve en zone-cœur du Parc national, **les chiens y sont interdits**.
> En savoir plus.

- A savoir :
Une visite entre fin juillet et fin septembre permet de randonner en compagnie des vaches espagnoles ! Ne pas déranger les troupeaux et les contourner autant que possible.

- Période de praticabilité :
Itinéraire déconseillé en présence de neige (hiver et printemps) - route d'accès fermée en hiver et printemps.

- Accès au départ : par la route puis la piste d'Ossoue. Etat de la piste variable (déconseillé aux véhicules bas et aux véhicules de gros gabarit).

Comment venir ?

Transports

Pas de transports en commun pour rejoindre le départ.

Accès routier

A l'entrée de Gavarnie (office de tourisme), prendre une première fois à droite, puis une seconde fois 800 m après, direction "barrage d'Ossoue" (D 128 - déconseillé aux camping-cars et véhicules de gros gabarit, route étroite). Une petite route monte sous les falaises sur environ 3km, puis elle est relayée par une piste carrossable (déconseillée aux véhicules bas). Avancer sur 1,5 km jusqu'à la

cabane de Milhas (nombre de places de stationnement limité).

ATTENTION : la route/piste menant au barrage d'Ossoue est fermée en hiver et jusque tard dans le printemps.
> Connaître l'état d'ouverture de la route

Parking conseillé

Cabane de Milhas, vallée d'Ossoue, Gavarnie (nombre de places limité, arriver tôt le matin).

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : Contact

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : Réglementation du Parc national des Pyrénées

Le décret instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

Les activités de nature peuvent être :
- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
- soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade ...
- interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la règlementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Gavarnie
Le village, 65120 GAVARNIE

infotourisme@valleesdegavarnie.com
Tel : +33 (0)5 62 92 49 10
https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/gavarnie-gedre

Source

Sur votre route...

La marmotte (A)

La marmotte est un mammifère de la famille des rongeurs fouisseurs. Elle vit en colonie dans un terrier profond et complexe La marmotte se nourrit essentiellement de plantes, de vers de terre, de larves et d'insectes. Elle ne boit pas. La rosée du matin semble suffire à l'abreuver. La marmotte passe 6 mois de l'année à dormir ! Dans son réveil, elle adore se chauffer aux premiers rayons de soleil. Une longue sieste et une cure d'amincissement : elle sortira au printemps, ayant perdu environ 3 kg, c'est à dire la moitié de son poids d'automne.

Attribution : Julien Liron

Cabane pastorale (B)

En montagne, la cabane pastorale est un outil professionnel qui représente l’un des éléments structurants d’une gestion éco-pastorale optimale. Pour les éleveurs des Groupements pastoraux (GP), l’objectif est de disposer d’hébergement(s) adapté(s) au fonctionnement de leur estive.
La cabane doit être résistante aux conditions extrêmes en altitude, construite selon une architecture plutôt sobre et rustique avec des matériaux simples, locaux et écologiques autant que possibles.
La cabane pastorale doit être autonome dans son fonctionnement énergétique ainsi qu’avoir une bonne intégration dans le paysage montagnard et respectueuse de l’environnement naturel.

Attribution : Pierre Meyer

Accord pastoral du port de la Bernatoire (C)

Le col de la Bernatoire est depuis trois millénaires, le théâtre d’une aventure extraordinaire. Chaque année, des éleveurs espagnols de la vallée de Broto rejoignent la France avec plus de mille têtes de bétail en franchissant ce col de près de 2270 mètres d’altitude.
Cette tradition dure depuis plusieurs siècles. Ces échanges sont le témoignage vivant d’accords ancestraux datant du XIIIème siècle entre les communautés espagnole et française du Mont Perdu. Dès le XIème siècle, l’apaisement et la prévention des incidents entre les deux versants ont été recherchés. Du XIème au XIVème siècles de nombreuses conventions de paix ont été solennellement jurées entre les deux vallées.

Attribution : p